

## Gala, c'est une étape

●●● *Gala (Gestion d'Appartements Locatifs Associatifs) loue des logements auprès de bailleurs et les sous-loue à des personnes en difficulté. Dans la région savernoise, elle gère six appartements, plus bientôt ceux de la maison Marche, et dispose d'une permanente, Isabelle Schwinté.*



Isabelle Schwinté.  
(Photo DNA)

### Comment fonctionne Gala?

Financée essentiellement par le Conseil général du Bas-Rhin et la CAF, Gala est une association départementale d'insertion par le logement qui regroupe d'autres structures associatives intervenant dans le domaine social et sanitaire, mais qui ne sont pas forcément disponibles ou équipées pour trouver éventuellement un logement à leur public. Saverne, nous travaillons avec différents partenaires comme le CAT mais aussi l'AISP (Association d'insertion sociale et professionnelle), le CCAS ou encore le District. Chaque structure adhérente bénéficie d'une voix et peut proposer un ou des candidats lorsque la commission locale Gala d'accès au logement se réunit.

### De quels logements disposez-vous?

Dans la région savernoise, nous gérons en ce moment six appartements: quatre à Monswiller, un à Saverne et un à Steinbourg.

Pour l'heure, il s'agit en grande majorité de bailleurs sociaux, comme la SIBAR et l'OPUS-HLM, mais nous voudrions étendre la part des bailleurs privés. La formule Gala peut être très intéressante pour eux puisque l'APL (Aide personnalisée au logement) est versée au bailleur, et que c'est Gala qui paye au propriétaire le reste du loyer et les charges qui seront ensuite refacturés à l'occupant de l'appartement.

### Quelle est la relation entre le locataire et Gala?

Nous signons avec lui une convention d'occupation précaire de 6 mois, renouvelable, comprenant des droits et des devoirs. Nous travaillons avec l'occupant du logement sur ses relations avec les autres habitants du quartier, la meilleure utilisation possible du chauffage, ou encore l'entretien de l'appartement.

Les logements que nous proposons à l'occupant temporaire sont toujours meublés car il doit comprendre que c'est du provisoire, une étape dans son parcours. Car la finalité de notre action demeure le relogement durable dans un appartement qui ne soit pas temporaire.

Contact: Gala  
☎ 03 88 24 70 00 (05). F.K.

## Dernières Nouvelles d'Alsace

Edition locale de Saverne

6 août 1997